



AGRHYMET CCR-AOS

Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



Bulletin de Suivi de la campagne agricole

Pour les zones Sahéliennes et Soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Bulletin de Juillet /2024

Situation au 31 Juillet 2024

- *Poursuite de la migration du front Intertropical vers le Nord ;*
- *Cumuls de pluies équivalents à excédentaires sur la quasi-totalité des pays, y compris dans la zone grégarienne du Criquet pèlerin ;*
- *Semis des cultures pluviales effectifs dans toutes les zones agricoles avec de besoins en eau des céréales pluviales très bien satisfaits, sauf dans le centre de la bande agricole du Niger, dans le Centre du Mali, l'extrême Sud de la Mauritanie et le Centre du Sénégal ;*
- *Présence d'effectifs faibles des populations solitaires autochtones du Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front ;*
- *Conditions favorables au développement et à la reproduction de l'espèce dans la plupart des aires grégariennes ;*

I. Situation météorologique

1.1. Évolution moyenne du Front Inter Tropical

Au cours du mois de juillet 2024, le Front Inter Tropical (FIT) a poursuivi sa migration vers le Nord. A la dernière décade de juillet, sa position moyenne était de 18,7°N, soit une migration latitudinale d'environ 3,5° (soit 388km) par rapport à sa position moyenne de fin juin. En fin juillet, il se positionne suivant un axe Centre Mauritanie, Nord Mali, extrême Sud Algérie, Nord-est Niger, et Nord Tchad. Cette position a occasionné des précipitations modérées à fortes au Sahel, notamment en Guinée Bissau, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au nord Nigéria et au Tchad (Figure 1).

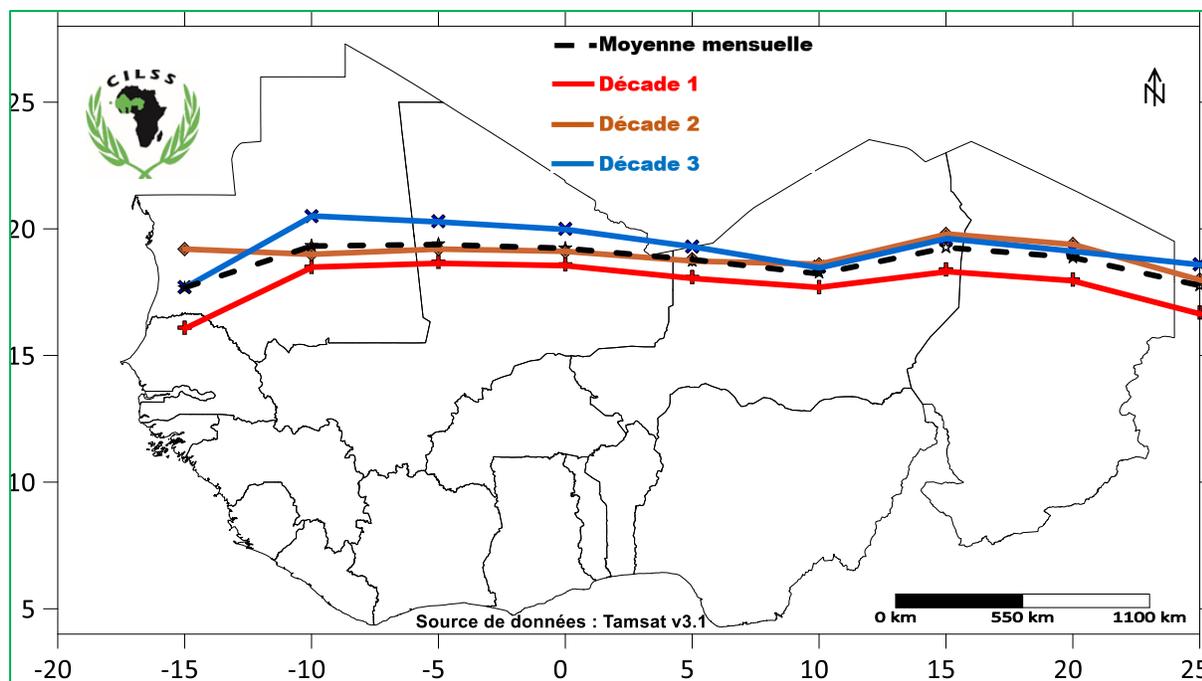


Figure 1 : Positions moyennes du FIT (décade 1 = rouge ; décade 2=Marronne ; décade 3= bleue et moyenne mensuelle = Noire) de juillet 2024

1.2. Situation pluviométrique

Le mois de juillet 2024 se caractérise par : (i) des forts cumuls de précipitations (300 à 600mm) sur l'extrême Sud-ouest du Sénégal, le Sud de la Guinée Bissau, sur la quasi-totalité de la Guinée, de la Sierra Léone, sur l'Ouest du Libéria, quelques localités du Nord-ouest de la Côte d'Ivoire, le Sud et localement au Centre et à l'Est du Nigeria, et sur le Sud du Tchad ; (ii) des cumuls modérés à forts (100 à 300mm) sur la quasi-totalité des pays du Golfe de Guinée, de la Guinée Bissau, du Centre et du Sud du Sénégal, du Centre et du Sud du Mali, du Burkina Faso, du Centre et du Sud du Niger, et sur du Centre et du Sud du Tchad ; et (iii) des cumuls faibles (10 à 100mm) sur l'Est du Libéria, du Centre et du Sud de la Côte d'Ivoire, quelques localités du littoral du Ghana, du Bénin, du Togo et sur la bande agro-pastorale des pays sahéliens (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad), (Figure 2).

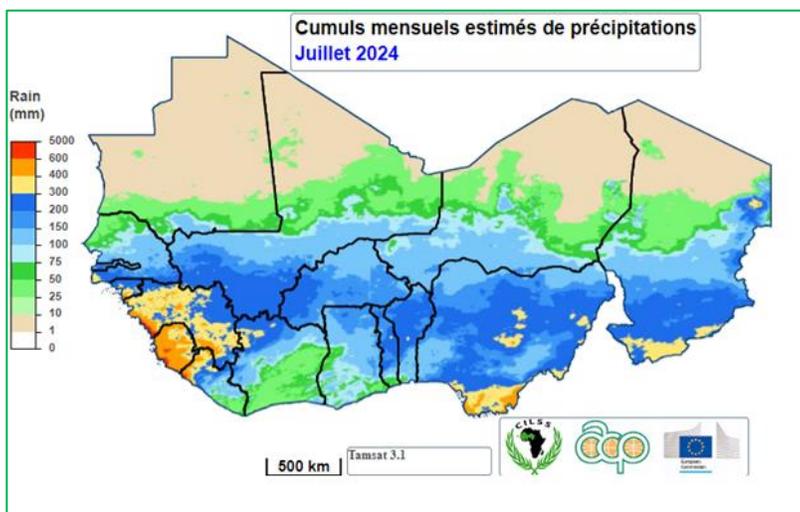


Figure 2 : Cumuls mensuel de précipitations de juillet 2024

Comparés à la moyenne mensuelle de la période 1991-2020, les cumuls du mois de juillet 2024 sont équivalents à excédentaires sur la quasi-totalité des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à l'exception de quelques localités du littoral Nord-ouest de la Guinée, du Nord-ouest du Sénégal, du Sud de la Mauritanie, de la quasi-totalité du Libéria et de la Côte d'Ivoire, du Centre et du Sud du Ghana, du littoral du Bénin, du Togo et de quelques localités du littoral du Nigéria. Il est important de noter que les zones grégariennes du Criquet pèlerin de l'Air au Niger, du Borkou et du Wadaï au Tchad ont enregistré des excédents appréciables (figure 3).

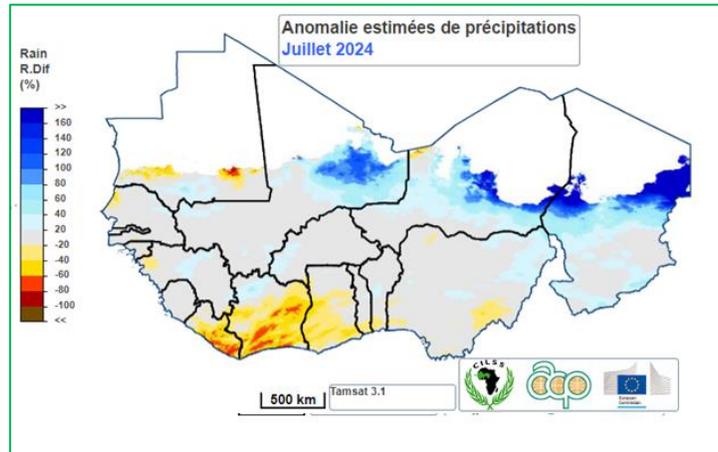


Figure 3 : Anomalies des cumuls mensuels de précipitations de juillet 2024

Globalement, les cumuls saisonniers de précipitations en fin juillet, oscillent entre (i) 5 et 100mm dans la bande désertique des pays sahéliens (Nord du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad) ; (ii) de 100 à 500mm dans la bande sahélienne et sahélo-soudanienne des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ; et enfin (iii) de 500 et plus de 1500 mm sur la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Léone, le Libéria, le Nord et le littoral de la Côte d'Ivoire, le littoral Ouest du Ghana, quelques localités au centre et au sud du Bénin et du Togo, le littoral et le Centre-est du Nigéria et le Sud du Tchad (figure 4).

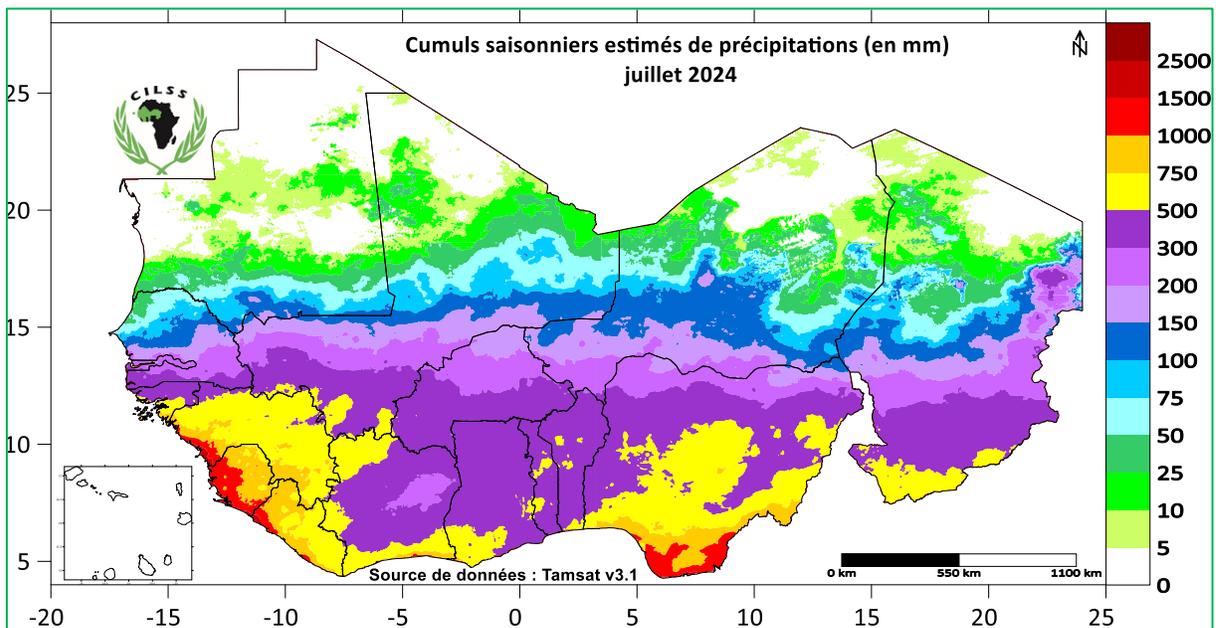


Figure 4 : Cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2024

Les anomalies saisonnières des précipitations en fin juillet 2024 montrent une situation très contrastée sur les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel à l’exception du Mali, du Niger et du Tchad qui présentent une situation globalement excédentaire. Les plus forts déficits (-100 à -200mm) sont estimés au niveau des pays du Golfe de Guinée (Guinée, Sierra Leone Libéria), le Sud de la Guinée Bissau et le littoral Est du Nigéria. Les plus importants excédents (200 et 500mm) sont observés sur le littoral Ouest de la Guinée, et l’extrême Nord-ouest du Tchad (figure 5).

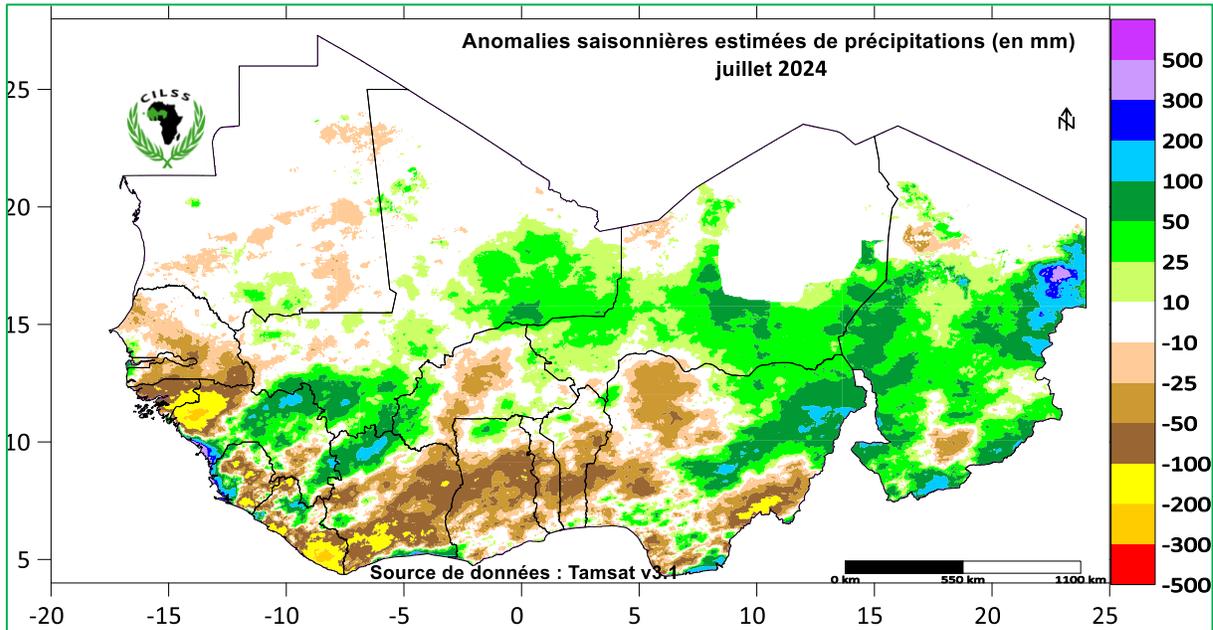


Figure 5 : Anomalie estimées des cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2024.

II. Situations des céréales pluviales

2.1. Dates de semis

En fin juillet 2024, les semis des cultures pluviales ont été effectifs dans toutes les zones agricoles de l’Afrique l’Ouest et du Sahel (figure 6) En effet, les conditions pluviométriques ont été favorables à la réussite des semis de ces cultures dès :

- ✓ les mois de février et mars : dans les parties Sud des pays du Golfe de Guinée en Afrique de l’Ouest (Nigeria, Benin, Togo, Ghana, Côte d’Ivoire), ainsi qu’au Liberia et dans les parties Sud de la Guinée, de la Sierra Leone et du Burkina Faso ;
- ✓ le mois d’avril : dans le Centre du Nigeria, les parties Nord du Bénin du Togo, du Ghana et de la Côte d’Ivoire, et dans quelques localités du Sud-est Burkina Faso et du Centre Guinée ;
- ✓ le mois de mai : dans la partie Sud du Tchad, l’extrême Nord du Nigéria, plusieurs localités de parties Sud de la bande agricole du Niger (notamment à Zinder, Maradi et à Dosso), au Burkina Faso (exceptée la partie Nord), dans le Sud Mali, au Centre et dans le Nord Guinée et dans la majeure partie de la Guinée Bissau ;

- ✓ le mois de juin : dans le Centre du Tchad, sur la majeure partie de la bande agricole du Niger, dans le Nord Burkina Faso, le Centre et Nord-Ouest du Mali, de le Sud Sénégal et la partie Est de la Gambie ;
- ✓ le mois de juillet : dans certaines localités du Niger, du Centre Mali et du Sénégal où des ressemis auraient été faits et dans le Sud Mauritanie.

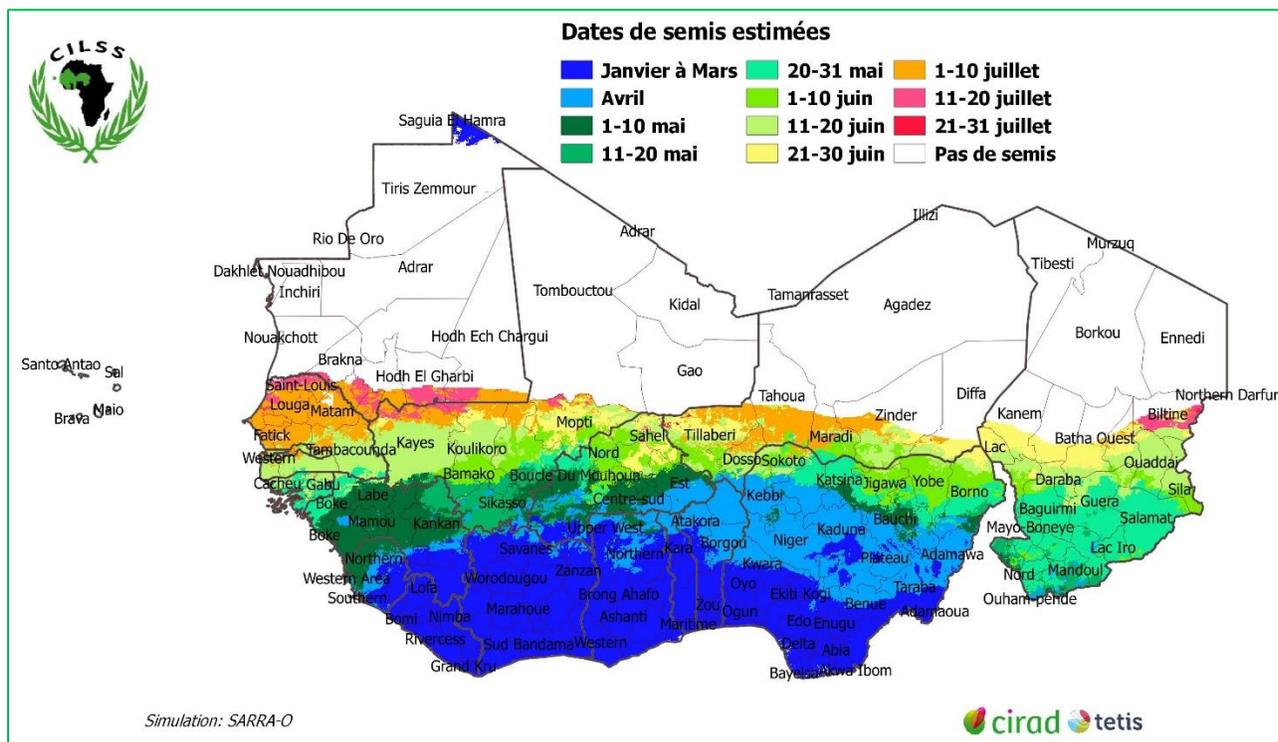


Figure 6 : Dates de semis estimées au 31 juillet 2024 pour les céréales pluviales en Afrique de l’Ouest et au Sahel

Cependant, la saison agricole 2024 a été marquée par des perturbations dans l’installation des semis dans plusieurs localités, en raison des séquences sèches longues qui ont entraînés des ressemis, notamment dans l’extrême Sud du Tchad et dans plusieurs localité du Centre et Nord Nigéria, du Niger (Régions de Tahoua, Maradi, Dosso et Tillabéry), du Centre et Sud du Burkina Faso, de l’extrême Nord du Bénin, du Togo et du Ghana, du Centre et Sud du Mali, du Centre de la Guinée, du Sud Sénégal et de la Gambie (figure 7).

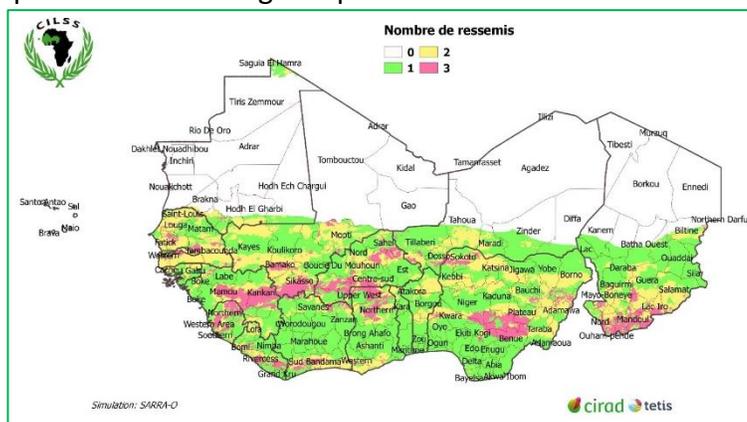


Figure 7 : Nombre de semis (ressemis) estimés au 31 juillet 2024 pour les céréales pluviales dans en Afrique de l’Ouest et au Sahel

III. SITUATION ACRIDENNE

3.1. Conditions éco-météorologiques

Avec la montée progressive du Front Intertropical (FIT) vers le Nord, les précipitations se sont accentuées au cours du mois de juillet dans la bande sahélienne en général, et dans certaines aires grégarigènes du Criquet pèlerin en particulier. Des cumuls mensuels de pluies estimées, variant de 10 à 150 mm, ont été enregistrés dans la zone septentrionale des pays de la ligne de front, de la Mauritanie au Tchad notamment : dans les deux Hodhs et le Trarzar en Mauritanie ; dans le Tilemsi-Timetrine-Adrar des Iforas et le Sud-ouest du Taoudeni au Mali ; dans l’Air, le Tamesna et le Sahel des pâturages au Niger ; ainsi que dans l’Ennedi, le sud et le sud-ouest du Tibesti au Tchad (Figure 10).

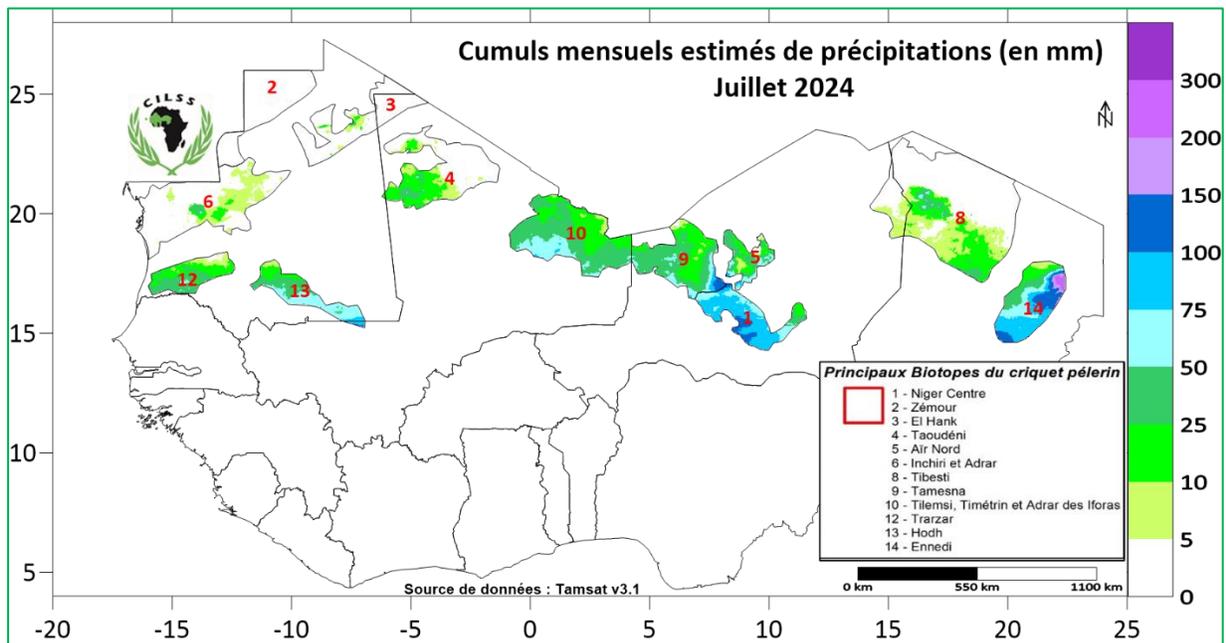


Figure 10 : Cumul mensuel de pluies estimées en juillet 2024

Les cumuls saisonniers de pluie estimée au 31 juillet sont de l’ordre de 100 à 200 mm dans le Sahel des pâturages au Niger et dans la partie Sud et Est de l’aire grégarigène de l’Ennedi au Tchad. Ces cumuls sont de l’ordre de 25 à 100 mm dans les autres aires à l’exception du Tiris-Zémour, l’Inchiri, l’Adrar et El Hank en Mauritanie, ainsi que la partie Est du Taoudeni au Mali où de très faibles précipitations sont estimées par satellite (figure 11).

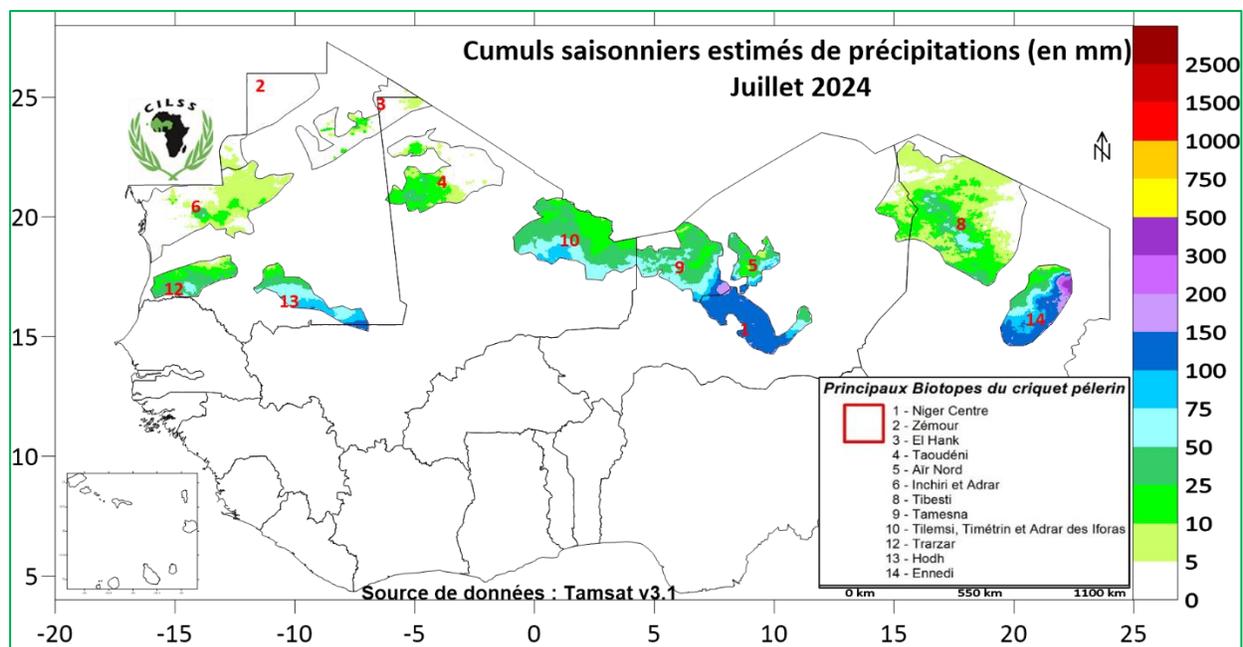


Figure 11 : Cumul saisonnier de pluies estimées au 31 juillet 2024

3.2. Conditions de Végétation et Humidité du sol

A la suite des précipitations importantes et des écoulements observés dans la zone septentrionale des pays de la ligne de front, on note la poursuite du reverdissement dans les vallées et oueds, ainsi que les zones d'épandage dans plusieurs aires grégaires des pays de la ligne de front.

Il s'agit notamment :

Des versants ouest et Sud-ouest et le centre du massif de l'Air (Figure 12), du Sahel des pâturages au Sud d'Aderbissinat, et entre Tanout et Tesker au Niger (Figure 13) ;



Figure 12 : Conditions de végétation sur le versant ouest et sud-ouest de l'Air au Niger (Source p_Locust GEE)

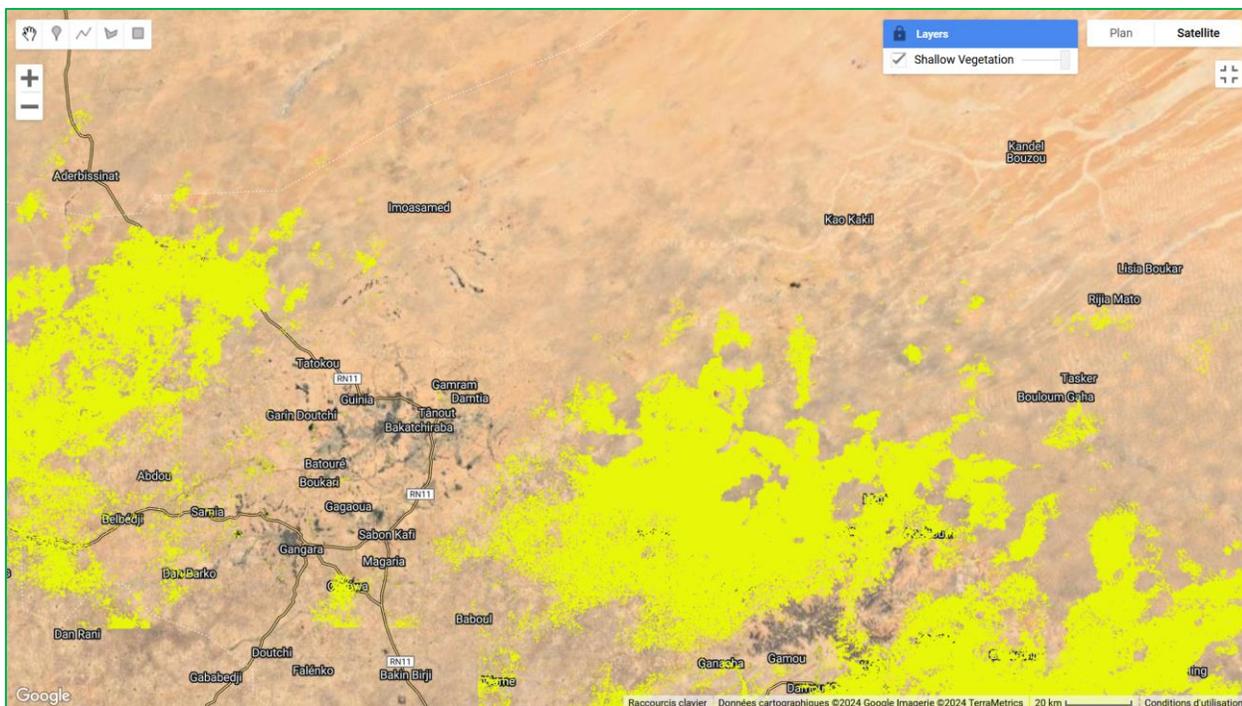


Figure 13 : Conditions de végétation dans le Sahel des pâturages au Niger (Source p_Locust GEE)

- Du sud de Kidal dans l'Adrar des Iforas, entre Anefis et In Tebezas au Mali (Figure 14)

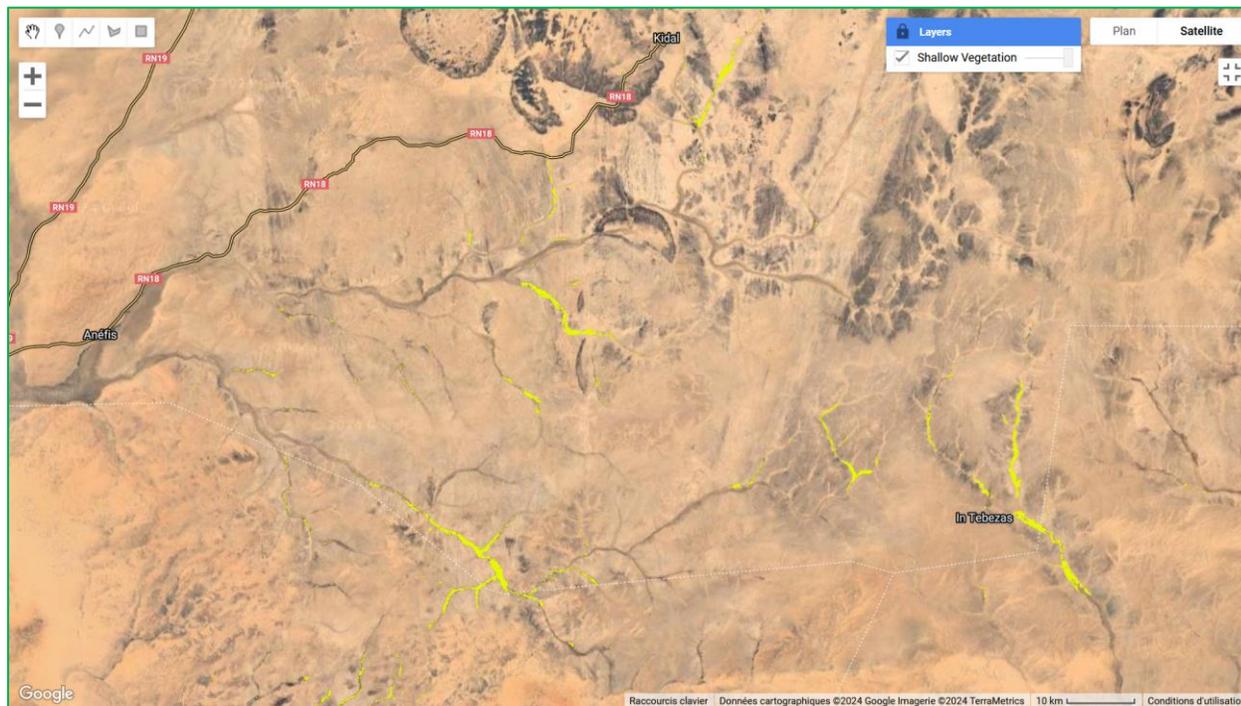


Figure 14 : Conditions de végétation dans le Tilemsi-Timétrine-Adrar des Iforas au Mali (Source p_Locust GEE)

- De l'est d'Abéché et de la Préfecture du Biltine dans l'Ennedi au Tchad (Figure 15)

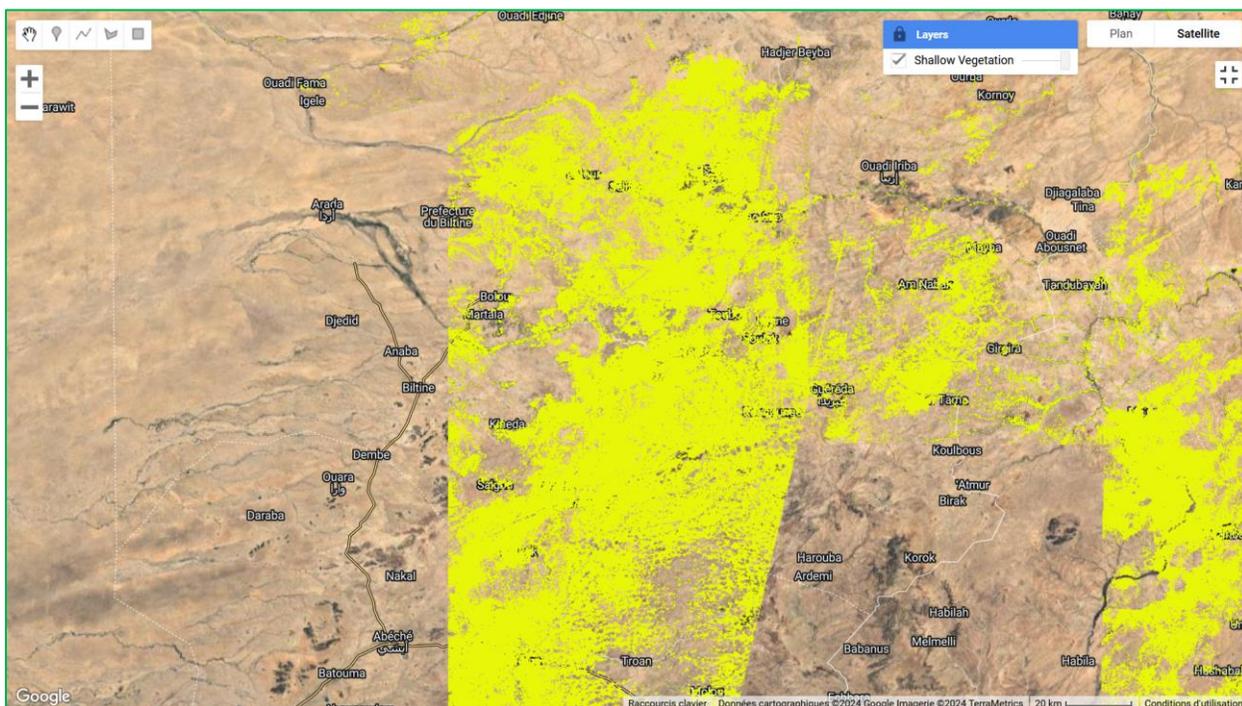


Figure 15: Conditions de végétation à l'ouest dans l'Ennedi au Tchad (Source p_Locust GEE)

- De l'est de M'bout, au sud de l'axe Kiffa-Tintane dans le centre-sud de la Mauritanie (Figure 16).

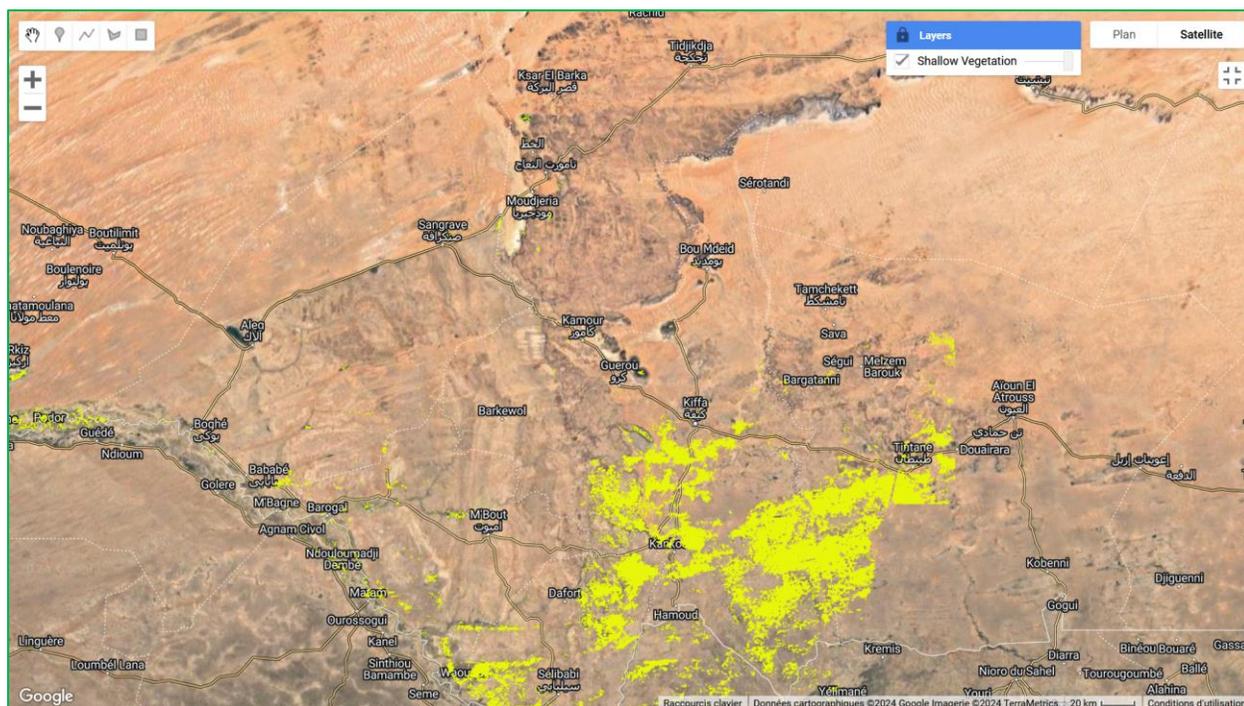


Figure 16 : Conditions de végétation dans le centre-sud de la Mauritanie (Source p_Locust GEE)

3.3. Occurrence du Criquet pèlerin

Au cours de ce mois, la situation du Criquet pèlerin demeure calme dans l'ensemble des pays de la ligne de front du Sahel. Hormis quelques ailés solitaires immatures présents dans certaines zones irriguées du Sahara central près d'Adrar en Algérie, aucun criquet n'a été signalé dans les pays de la ligne de front.

IV. SITUATION PASTORALE

La situation de la disponibilité de la biomasse fourragère et de l'eau au Sahel est globalement satisfaisante, avec une bonne progression du front de végétation dans plusieurs pays tout au long du mois. Cependant, il est important de rester vigilant et de surveiller les zones déficitaires, notamment au Niger, en Mauritanie, et à l'Ouest du Mali afin de prendre les mesures nécessaires en cas de besoin. Les conditions pluviométriques sont favorables à une bonne production fourragère.

Au 31 juillet 2024, la situation pastorale est marquée par un apaisement de la soudure à travers une disponibilité progressive du fourrage pour les animaux dans les zones pastorales et agropastorales, du Tchad, du Mali, du Burkina et du Sénégal, mais assez contrastée au Niger et en Mauritanie. Les conditions favorables à l'émergence de la végétation et à la disponibilité de l'eau pour l'abreuvement du bétail sont dues aux importantes pluies régulières enregistrées pendant la deuxième et la troisième décade du juillet. Une nette augmentation de la productivité de la végétation et un bon remplissage des mares ont été observés (figure17).

L'analyse de la production de biomasse en kg.MS/ha, calculée à l'aide des images DMP décadaires de mai à juillet 2024, révèle les informations suivantes :

- **Progression du front de végétation** : le mois de juillet a connu une importante progression du front de végétation dans quasiment toutes les zones pastorales et agropastorales des pays du Sahel. Cela a entraîné une amélioration de la disponibilité de l'herbe verte, du fourrage, et de l'eau pour l'abreuvement du bétail, ainsi que l'embonpoint du bétail.
- **Remplissage des mares** : les importantes pluies enregistrées durant le mois de juillet ont permis de bien remplir les mares, contribuant ainsi à la disponibilité de l'eau pour le bétail.
- **Poches sans végétation émergée** : malgré ces avancées, il reste encore quelques poches dans lesquelles la végétation n'a pas encore émergé, notamment au Niger (régions de Tillabéry et de Tahoua), et en Mauritanie.

L'analyse de la production de biomasse en juillet 2024 montre une progression significative du front de végétation dans la plupart des zones pastorales et agropastorales du Sahel. Cependant, des poches sans végétation émergée persistent dans certaines régions. Des déficits sont observés dans plusieurs pays, tandis que d'autres zones affichent une production supérieure à la moyenne. Il est important de surveiller les zones déficitaires ainsi que les zones frontalières qui pourraient être affectées par des séquences sèches prévues.

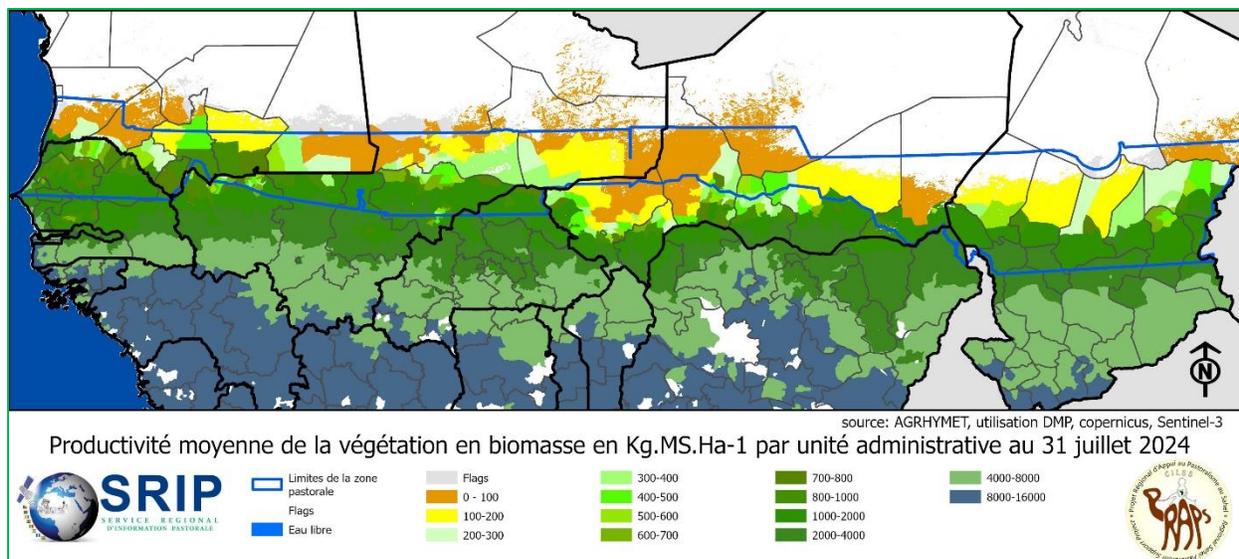


Figure17 : Production de biomasse fourragère en Kg.MS.ha-1 au 31 juillet 2024

La comparaison de la production fourragère au 31 juillet 2024 à celle de l’année dernière à la même période met en évidence des retards importants au Niger notamment dans les régions de Tahoua et de Tillabéry, au Mali dans les régions de Kayes, de Tombouctou et de Gao, au Sénégal dans la région de Kaolack, en Mauritanie dans les willayas du Brakna, du Tarzar et de Hodh Ech Chargui ; au Tchad dans les régions du Ouaddai et Assongha . (Figure 18). Ailleurs, on a enregistré une production de masses végétales équivalentes, voire supérieures à la production de l’année dernière.

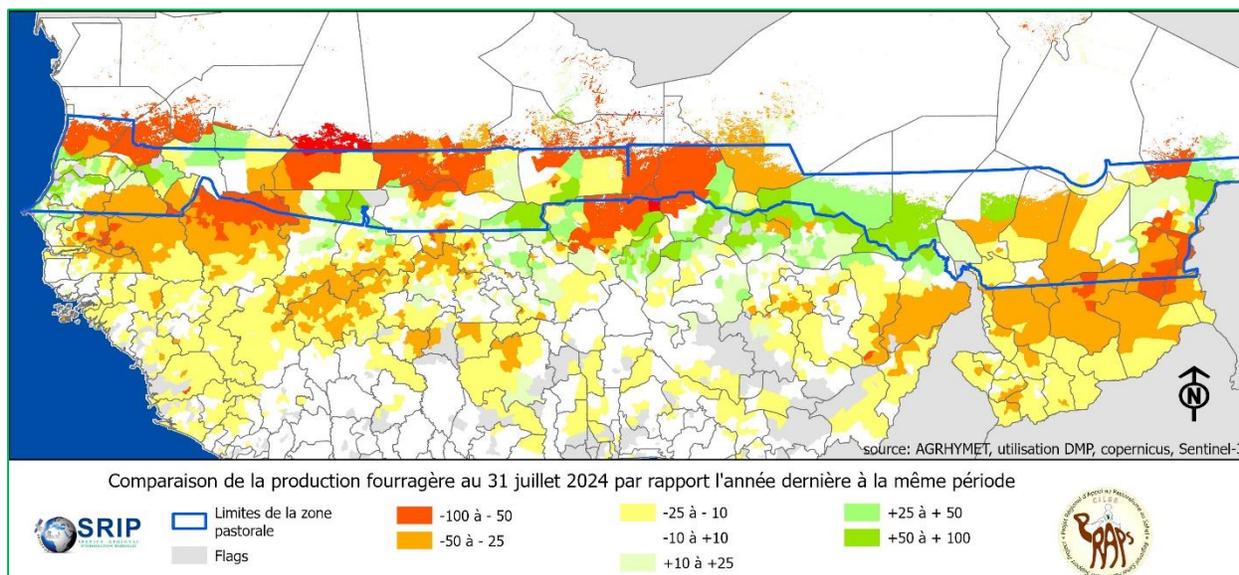


Figure 18 : Comparaison de la production au 31 juillet 2024 à celle de l’année dernière à la même période

La comparaison de la production fourragère au 31 juillet 2024 par rapport à la moyenne des dix dernières années à la même période met en évidence des retards importants au Niger notamment dans les régions de Tahoua, Tillabéry, et d'Agadez, au Mali dans les régions de Kayes, de Tombouctou et de Gao, en Mauritanie dans les willayas du Brakna, du Tarzar et de Hodh Ech Chargui ; au Tchad dans les régions du Ouaddai et d'Assongha . Ailleurs, on a enregistré une production de masses végétales équivalentes, voire supérieures à la production de l'année dernière (figure 19).

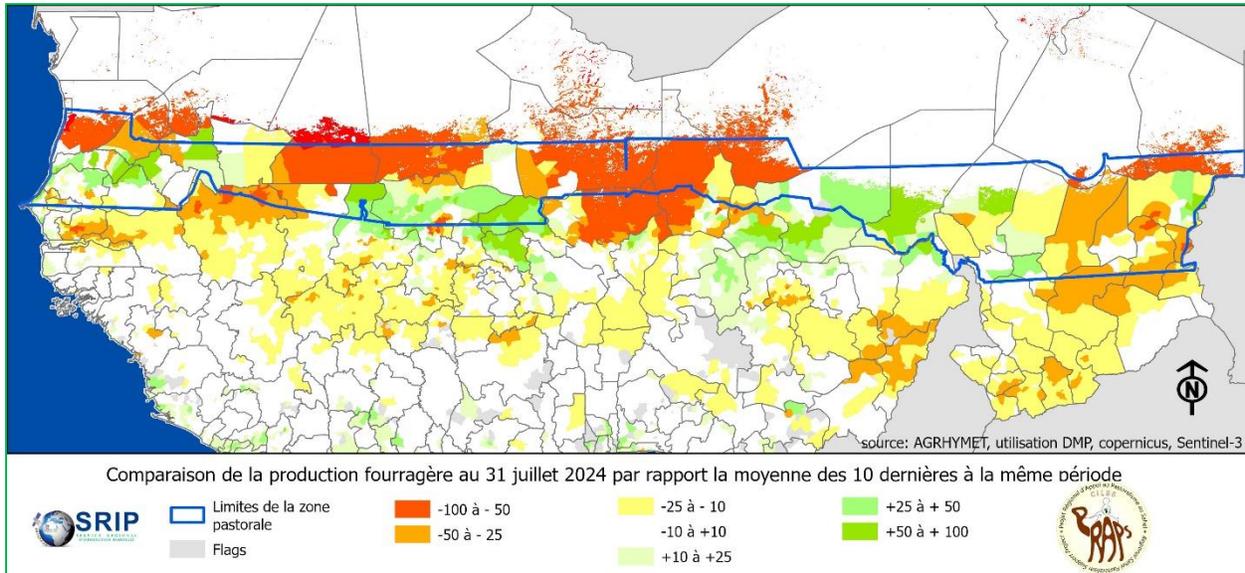


Figure19 : Comparaison de la production au 31 juillet 2024 à la moyenne des 10 dernières années à la même période

V. PERSPECTIVES

4.1. Pluviométrie

Le Front Intertropical va maintenir sa position septentrionale sur l'extrême Nord des pays de la ligne de front du Criquet pèlerin (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad). Par conséquent, toutes les bandes agropastorale et pastorale des pays sahéliers seront intéressées par les précipitations. En effet, des quantités de pluies faibles à modérées seront observées sur les zones pastorales de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad, modérées à fortes sur la bande agricole sahélienne et, fortes voire très fortes localement sur les localités autour du douzième (12ème) degré de latitude Nord (particulièrement sur l'Ouest et l'Est de cet axe). Cependant, au sud des pays du Golfe de Guinée, notamment sur les zones littorales de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Bénin et du Togo la période sèche se poursuivra.

Comparées à la période de référence 1991-2020, ces quantités mensuelles de pluies prévues seront excédentaires sur le Centre et l'Est et équivalentes à normales à l'Ouest de la bande sahélienne. Par contre, plus au Sud, sur les pays du Golfe de Guinée des quantités déficitaires sont très probables.

Au cours des prochaines 30 jours calendaires, le nombre de jours consécutifs sans pluies sera moins long (2 à 10 jours) sur la quasi-totalité des pays sahéliens et le Nord des pays du Golfe de Guinée, et plus long (10 à plus de 20 jours) sur l'extrême Ouest du Sahel (Sud de la Mauritanie, Le nord du Sénégal, l'extrême Ouest du Mali, et extrême Centre-est du Tchad), et la quasi-totalité du Sud des pays du Golfe de Guinée (allant de la Sierra Léone au Nigeria).

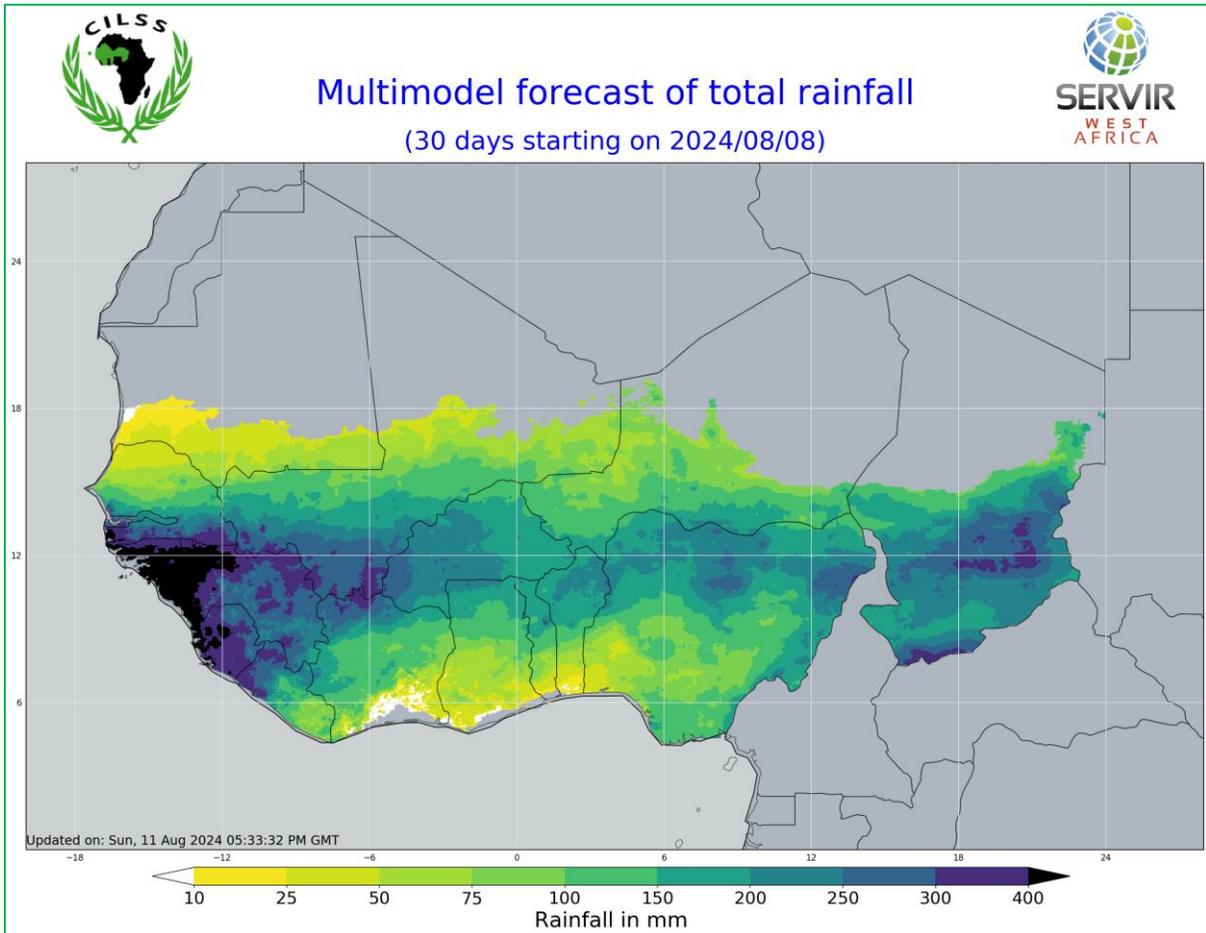


Figure 20 : Nombre de jours consécutifs sans pluie, valide du 08/08/2024 au 07/09/2024

4.2. Phytosanitaire

Avec les pluies relativement importantes enregistrées en juin et juillet dans la partie septentrionale des pays de la ligne de front, les conditions favorables au développement et à la reproduction du Criquet pèlerin s'installent progressivement dans la plupart des aires grégarigènes. Bien que les prospections acridiennes n'aient pas encore démarré dans le Sahel, une reproduction à petite échelle des populations autochtones du Criquet est probablement en cours dans les zones ayant reçu des pluies significatives au cours des dernières semaines.

Malgré la présence d'effectifs faibles des populations solitaires autochtones du Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front, les précipitations relativement importantes observées dans la partie septentrionale du Sahel présagent des conditions progressivement favorables au développement et à la reproduction de l'espèce dans la plupart des aires grégarigènes. Les opérations de surveillance

(prospections acridiennes) doivent être engagées dans les meilleurs délais afin de permettre aux unités nationales de se faire une idée du potentiel acridien autochtone existant et de l'expression du potentiel éco-climatique dans les zones ayant reçu des pluies significatives jusque-là. Le démarrage des opérations de prospection au Sahel permettra sans doute de faire le point sur le potentiel acridien autochtone existant dans ces zones.

4.3. Pastorale

Malgré la disponibilité de la biomasse fourragère et de l'eau au Sahel soit globalement satisfaisante avec une bonne progression du front de végétation, en plus des conditions pluviométriques favorables à une bonne production fourragère, il est important de rester vigilant et de surveiller les zones déficitaires, notamment au Niger, en Mauritanie et à l'Ouest du Mali.

